

**DEPARTEMENT  
DE LA  
GUADELOUPE**



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE**

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

**Séance du Mardi 05 décembre 2023**

Le mardi 05 décembre 2023 à 18 heures, le Conseil municipal de la Commune de BAIE-MAHAULT, légalement convoqué le mercredi 29 novembre 2023, s'est assemblé, à la salle des Délibérations, sous la présidence de Madame **Hélène POLIFONTE-MOLIA, Maire.**

**Présents** : Justin DESSOUT - Shella COMMIN - Georges DAUBIN - Claudine CHALUS épouse BAZILE - David MONTOUT - Célia MIMIETTE épouse HATCHI - Pierre VENUTOLO - Fabienne ANTENOR - Johanne DAHOMAS - Denis BERNADOTTE - Jocelyne EUSTACHE - Jocelyn LEREMON - Jacqueline FAVORINUS - Lyliane PIQUION - Fred EUSTACHE - Julianna DAN - Philippe NABAB - Chazy CIRANY - Kattia THEODORE - Tony MOUSSE - Lydia DUPONT - Murielle JABES- Corinne PETRO - Sandra MANIJEAN - Frédéric THEOBALD - Joseph LEE - Alain RAGOUTON - Marie-Claude BEAUZOR épouse ALEXIS - Sylvie CHAMMOUGON, épouse ANNO - Christophe CESARIN.

**Représentés** : Michel MADO - Olivier SHEIKBOUDHOU.

**Excusée** : Denise BLEUBAR.

**Absents** : Ary CHALUS - Jean-Louis OPHELTES - Diana ETIENNE-ROUSSEAU - Amandine FUNDERE - Joël SYLVESTRE.

**LISTE DES DELIBERATIONS :**

**N°DCM 2023/12/114** : Délibération fixant les modalités d'attribution et d'utilisation des véhicules de service avec remisage et ceux pour nécessité absolue de service « dits de fonction » pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.**

**N°DCM 2023/12/115** : Avis du Conseil municipal sur les demandes de dérogation au repos dominical des établissements de détail du territoire communal au titre de l'année 2024.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

**N°DCM 2023/12/116** : Autorisation à donner au maire de signer le mandat confiant à la SPL Cœur d'Énergie la maîtrise d'ouvrage déléguée du dévoiement des réseaux d'eau potable traversant le site de Morne Bernard.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.**

**N°DCM 2023/12/117** : Autorisation à donner au maire pour la signature de l'accord-cadre de travaux d'accotements et divers sur les chaussées et les espaces publics de la ville de Baie-Mahault avec clause d'insertion obligatoire – lot 1 : Le nord de la commune (de Dalciat à Baie à Chat).

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

**N°DCM 2023/12/118** : Autorisation à donner au maire pour la signature de l'accord-cadre de travaux d'accotements et divers sur les chaussées et les espaces publics de la ville de Baie-Mahault avec clause d'insertion obligatoire – lot 2 : Le sud est de la commune (ZAE Jarry, Houëlbourg, Moudong et la partie nord-est de la Jaille).

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

**N°DCM 2023/12/119**: Autorisation à donner au maire pour la signature de l'accord-cadre de travaux d'accotements et divers sur les chaussées et les espaces publics de la ville de Baie-Mahault avec clause d'insertion obligatoire – lot 3 : Le sud ouest de la commune (Calvaire-Chapelle, Wonche, Convenance).

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

**N°DCM 2023/12/120**: Acceptation des cessions ou des nantissements de créances relative à l'accord-cadre "Travaux d'enrobés et divers sur chaussées et espaces publics de la ville de Baie-Mahault - Lot 2: L'est de la commune" et autorisation pour le maire de signer les certificats de cessibilité / exemplaires uniques.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

**N°DCM 2023/12/121** : Délégation à donner au maire permettant d'accepter les cessions de créances et nantissements pour les marchés et accords-cadres dont le montant est inférieur au seuil de transmission au contrôle de légalité et de signer les certificats de cessibilité / exemplaires uniques correspondants.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.**

**N°DCM 2023/12/122** : Autorisation à donner au maire pour la signature de la convention pour la mise en œuvre du dispositif « Distribution de petits déjeuners » dans les écoles maternelles et élémentaires communales au titre de l'année scolaire 2024.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

**N°DCM 2023/12/123** : Décision modificative n°01 du budget primitif 2023.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.**

**N°DCM 2023/12/124** : Dépenses d'investissement à réaliser avant le vote du Budget Primitif 2024.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.**

Fait à Baie-Mahault, le 05 décembre 2023.

**La Secrétaire de séance,**



**Johanne DAHOMAS**

**Le Maire**



**Hélène POLIFONTE-MOLIA**